



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délibération n° 26-19 du 26 mars 2026

Motion présentée par le syndicat Union Pirate

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5 ;
- VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2006 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et notamment l'art.R. 833-16 ;
- VU les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
- VU l'arrêté du 7 Aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 14h07.

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de votants : 25

Le conseil d'administration du CROUS Bretagne approuve la motion présentée par le syndicat Union Pirate.

NOMBRE DE VOIX :

- POUR : 13
- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 2
- NE SE PRONONCE PAS : 9

Fait à Rennes, le 26 mars 2026

Le Secrétaire Général de l'Académie de Rennes
et de la Région Académique de Bretagne

Tanguy CAVÉ

La généralisation du repas à un euro est une réelle avancée sociale pour les étudiants. Cependant cette mesure, résultat des manœuvres budgétaires visant à faire passer un budget de guerre, se met en place sans moyens humains et matériels suffisants, sans créations de postes, sans renforts pérennes. Dans ces conditions cette mesure signifie :

- Une aggravation des conditions de travail des personnels du CROUS
- Une dégradation du service rendu aux étudiants.

Alors que ce sont quelques millions insuffisants qui seront mobilisés, le premier ministre sait trouver les milliards pour les armées.

- Pour les CROUS, et la mise en place du repas à 1 euro : 50 millions ;
- Pour le maintien des bourses : 30 Millions
- Pour les armées : 7 Milliards !

Les étudiants s'enfoncent dans la précarité, les augmentations des loyers incessantes ne font rien contre. Les personnels des CROUS s'épuisent au travail au détriment de leur santé, mais la priorité serait d'enrôler les jeunes dans l'armée avec un service militaire « volontaire » et des formations « d'apprentis militaires » payées 800 euros par mois, nourris, logés, blanchis.

Nous exigeons des moyens:

pour les bourses étudiantes,

pour les CROUS, en termes de personnels, de constructions de nouveaux RU, de soutien à l'hébergement !

Non au budget de guerre, non à l'embrigadement de la jeunesse